

Débat philo et actions citoyennes

Apprendre à penser, à la suite d'un débat philo, les enfants de la classe de Fressac vont se lancer dans la mise en œuvre d'une action citoyenne dans leur village.

Fressac est un petit village des contreforts cévenols, en Regroupement Pédagogique Intercommunal avec le village proche de Durfort.

La « classe-école », cycle 3 complet, 20 à 25 élèves, a un fonctionnement coopératif qui se construit dans la durée, les enfants restant trois ans.

Au Congrès 2002 de Bordeaux-Talence, j'ai participé à plusieurs ateliers dont ceux de Sylvain Connac, « Discussions à visée philosophique dans les classes coopératives en REP », « Expression orale et débats » de Monique et Christian Bertet, et « Droits partagés », proposé par Elisabeth Auclair.

Ces intervenants m'ont confortée dans l'idée que la parole et l'action des enfants dans la société où ils vivent, n'étant ni encouragées, ni valorisées, et encore moins accueillies, il fallait se mobiliser, d'autant plus que l'article 12 de la CIDE était entré dans notre système juridique, et que le BOEN lui-même... s'en faisait le héraut !

Cela fait maintenant 3 ans que j'ai proposé à la classe ce moment de débat-philo.

Je ne pense pas qu'une formation poussée en Philosophie soit nécessaire pour introduire et mener à bien ces débats-philo à l'école. Les sujets proposés par les enfants sont essentiellement des sujets de société liés à l'actualité du moment ou à leur vécu.

Article 12 de la CIDE (Convention Internationale des Droits de l'Enfant) :

« Les états parties garantissent à l'enfant qui est capable de discernement, le droit d'exprimer librement son opinion sur toute question l'intéressant, les opinions de l'enfant étant dûment prises en considération eu égard à son âge et à son degré de maturité ».

BOEN du 13/11/2003, adressé aux recteurs et inspecteurs d'Académie, leur rappelant que : « ... depuis l'adoption de la CIDE en 1989, la journée du 20/11 est commémorée afin que ce texte soit connu dans les écoles et que les élèves puissent y exercer une véritable citoyenneté participative ».

Mon rôle, lors des débats, est avant tout de garantir la sécurité, y compris affective, de chacun des participants, particulièrement pour des thèmes comme « la mort, la violence sexuelle... ». Je veille à

préserver l'anonymat des personnes évoquées, à accompagner l'évocation des événements chargés émotionnellement et j'insiste sur la généralisation des phénomènes et événements évoqués, afin de permettre à chacun de pouvoir obtenir une distanciation nécessaire à l'élaboration d'une réflexion commune.



Organisation du débat philo dans la classe de Fressac

◆ **Périodicité** : 30 à 45 minutes tous les 15 jours, le vendredi matin en rentrant en classe.

◆ Une boîte aux lettres, fixée sur un meuble bas, accueille les propositions des enfants sur les sujets qu'ils voudraient aborder ou les questions qu'ils se posent.

◆ Le vendredi matin, le **président de séance** (un des métiers de la classe) demande à tous de se placer en « position débat » (circulaire, pour que tous se voient), dans le calme.

Le **secrétaire et le président de séance ouvrent la boîte** et listent au tableau les différents sujets proposés. (s'il n'y en a pas, je peux



en proposer moi-même, mais ce n'est arrivé que 2 fois en 3 ans !)

◆ Un **vote rapide** à main levée détermine le choix du sujet. En cas de résultats serrés, un sujet peut être remis dans la boîte pour un prochain choix. Les autres sujets sont abandonnés.

◆ Le président propose un **premier tour de table** pour que chacun s'exprime quant au choix du sujet (quand on a rien à dire, on dit « passe »).

◆ Puis le débat s'amorce, les enfants souhaitant intervenir

demandent la parole au président, en levant le bras.

◆ Celui-ci la distribue en veillant à privilégier ceux qui n'ont pas beaucoup parlé, et à limiter le temps de parole des bavards.

◆ Ceux qui ne respectent pas les règles d'écoute et de prise de parole sont déclarés « gêneurs »

◆ 5 à 10 minutes avant la fin du débat, le président propose un dernier tour de table pour que chacun puisse conclure ou s'exprimer une dernière fois.

La parole est ensuite à

◆ **l'observateur du débat** (autre métier de la classe), chargé de rendre compte de l'ambiance, de la participation, du respect des conditions d'écoute et de prise de parole du débat (ses remarques ne sont pas prises en note par le secrétaire; elles doivent être utiles en premier lieu au président, aux participants, et aux gêneurs).

◆ **au secrétaire de séance** qui aura essayé de prendre en notes le plus

d'interventions possible (intérêt de l'usage d'un magnétophone pour parfaire le compte-rendu écrit qu'il devra faire ensuite) et qui relit ses notes pour que le groupe approuve ou non ce qu'il aura traduit par écrit (le plus souvent, à la demande des enfants, c'est moi qui accepte ce rôle, tant il est difficile de prendre suffisamment de notes pour un bon compte-rendu).

Enfin, le débat est déclaré clos par le président qui invite l'assistance à se replacer dans le calme.

Part du maître : J'interviens moi aussi en demandant la parole :

- ◆ pour relancer le débat ;
- ◆ pour signaler qu'on s'écarte du sujet ;
- ◆ pour répondre à une demande formulée ;
- ◆ pour rappeler la nécessité de ramener le discours dans une sphère plus générale, ou l'obligation d'anonymat dans le cadre du respect de la vie privée ;
- ◆ pour rectifier une information que je sais être erronée.



Du débat à l'action citoyenne : débat sur les incendies - 14/11/2003

Le Var, et la Corse ont subi de gros incendies, provoqués pour la plupart par des pyromanes.

Les médias ayant largement couvert l'évènement, des enfants ont proposé un débat sur ce sujet. Il a été adopté par la majorité de la classe.

Le contenu de la discussion a permis aux enfants de laisser émerger et partager leurs peurs face au feu et aux risques liés aux incendies.

Au cours de ces trois années, nous avons abordé :

- Irak-Amérique: la guerre ?
- L'égalité entre filles et garçons à l'école (proposé par moi).
- Les filles maltraitées.
- Pourquoi les aides-éducateurs doivent-ils disparaître, alors qu'ils n'ont rien fait au gouvernement ?
- Les incendies (développé dans cet article).
- La danse, ça n'est pas que pour les filles.
- Pourquoi changer l'école ? (le compte-rendu du débat a été envoyé au Ministère de l'Education Nationale).
- La pollution (suivi d'actions

dans l'école ; par exemple, un carton spécial « papier à recycler »)

- La drogue et le tabac (deux séances), suivi d'interventions en classe par l'infirmière du secteur et une déléguée du Comité de lutte contre les maladies respiratoires, à la demande des élèves.

- Le respect, dans et hors l'école (deux séances).

- L'évaluation du travail scolaire (proposé par moi).

Parmi ces thèmes débattus, plusieurs ont eu des prolongements et se sont concrétisés en actions citoyennes, avec un certain impact.

Extrait du débat sur les incendies

X : « - Que feriez-vous en cas d'incendie ?

J : - J'aime beaucoup ma maison, et j'aurais de la peine à la quitter, mais je sortirais de suite !

L : - J'appellerais le 18.

P : - Je sortirais par la fenêtre.

T : - J'appellerais mon cousin pompier !

N : - J'irais chercher du secours.

M : - Je fermerais tout et je mouillerais mes fenêtres !

L : - Et que feriez-vous si quelqu'un de la classe prenait feu ?

P : - Si c'est moi, je m'arrose et j'appelle Yseult ou quelqu'un d'autre !

M : - Moi, je lui jetterais un seau d'eau.

J : - Moi, je prendrais le tapis, je le jetterais et le roulerais dessus ! (Rires)

N : - Elle a raison, il faut faire ça avec un drap.

C : - Moi, je me jette dans le lavabo, et j'ouvre tous les robinets ! Sinon, je plonge dans les W.C. !! »

Les lycéens sont venus dans la classe et ont mené avec les enfants ce projet : élaboration de panneaux d'information et de prévention des incendies. Les panneaux réalisés ont été montés et posés par la classe et les lycéens, le long du sentier menant à travers bois au château de Fressac dominant notre école. *(Six mois plus tard, la moitié de nos panneaux a été vandalisée (ce qui a d'ailleurs donné lieu à un débat sur le respect des lieux publics !)*



Les pompiers dans la classe

D'autre part, les pompiers de la caserne proche sont également venus à l'école, amenant avec eux une partie de leur matériel (casques, tuyaux, ponchos ignifugés, etc), qu'ils ont présenté et donné à manipuler aux enfants, après avoir répondu à toutes leurs questions.

A partir de ces informations, nous avons pu construire, avec les enfants, un plan d'évacuation et des consignes de conduite à tenir en cas d'incendie dans l'école, préoccupation qui était ressortie lors du débat initial.

Tout au long de ce processus, nous avons cherché à nous informer, noué des contacts avec différentes institutions et organisations, travaillé avec des adultes professionnels, des jeunes en formation, des élus.



En guise de conclusion.

Lors du Congrès de Rennes en 2000, le mot d'ordre était de s'ouvrir au monde réel, d'aller agir, d'aller vers (les universités, les quartiers, les autres mouvements d'éducation populaire, les IUFM...).

De plus, idée sans cesse reprise par le secteur des Droits de l'Enfant

Extrait du débat sur les incendies

P : - « Est-ce que les pompiers travaillent la nuit ?

L : - Oui, ils sont bien obligés.

Y : - Ils sont de garde.

Yseult : - Vous, enfants et élèves, qu'est-ce que vous pourriez faire contre les incendies ?

J : - On pourrait faire des groupes avec des tâches réparties à faire en cas d'incendie à l'école.

L : - On peut faire venir des gens qui s'y connaissent et qui nous expliquent quoi faire. »

de l'ICEM, la bataille sera, EST, longue et difficile pour faire *enfin* reconnaître les Droits de l'Enfant établis par la CIDE, pour faire *enfin* entendre leurs voix dans les instances décisionnaires adultes, celles qui font le monde à venir pour eux (?)... mais sans eux.

Je pense, comme il en a été question lors de l'atelier animé par Jean Le Gal et François Le Ménahèze lors du Congrès de Nice en 2005, que les débats-philo, les actions avec les parents, les initiatives dans les quartiers populaires, sont autant de facettes de ce combat mené pour démontrer qu'une véritable citoyenneté participative est possible à partir de l'école (*comme d'ailleurs elle devrait l'être à partir du collège, du lycée, de la fac, de l'usine, de l'atelier, du foyer familial, de...*).

« *Tout est dans tout, ici et maintenant* », déclarait Nicolas GO à ce même congrès 2005. Si cela est, il serait bon que cela se sache, ici, partout, par tous et maintenant.

Yseult Gouedard



La question de la prévention se pose

Suite au débat, des enfants ont proposé que nous demandions à des pompiers de venir nous en parler. L'un d'eux ayant son cousin pompier dans la caserne du secteur, s'est chargé de nous mettre en contact. Par le biais d'anciens élèves, des jeunes d'un lycée agricole, mis au courant de ce travail, nous ont contactés et ont proposé de monter avec la classe un projet de communication à la population locale sur la forêt et sa protection !